

Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, annonce le rapatriement en France de dépouilles de soldats français de la bataille de Diên Biên Phu (Vietnam).



- **Le ministère des Armées va procéder dans les prochains jours au rapatriement des dépouilles de six soldats appartenant aux armées françaises tués pendant la guerre d'Indochine. Il s'agit de dépouilles déjà connues conservées en trois lieux différents à Diên Biên Phu. Elles avaient été signalés à l'ambassade de France au Vietnam en 2012, 2021 et 2022. Les démarches en vue d'organiser leur rapatriement étaient en cours depuis lors.**
- **Les autorités vietnamiennes ont donné ce lundi 25 mars leur autorisation, ouvrant ainsi la voie à un rapatriement qui aura lieu dans les prochains jours.**
- **L'exhumation des dépouilles a eu lieu le mardi 26 mars, en présence de l'ambassadeur de France et des représentants des autorités locales. Des hommages aux morts ont été rendus par les autorités vietnamiennes et françaises sur chacun des sites.**

À l'arrivée des dépouilles en France, l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) sera chargé de conduire des analyses anthropo-archéologiques afin de permettre l'éventuelle identification des dépouilles. En cas d'identification, les familles qui le souhaitent pourront, conformément aux dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, obtenir la restitution des corps, ou opter pour une inhumation dans une nécropole nationale. L'une des dépouilles est accompagnée d'une plaque patronymique ; les analyses devront permettre de confirmer son identité. Les dépouilles qui ne pourront pas être identifiées seront inhumées au sein de la nécropole du Mémorial des guerres en Indochine, à Fréjus.

Au printemps 2023, le ministère des Armées, en lien avec les autorités vietnamiennes, avait organisé une formation d'archéologie préventive à destination des responsables du chantier d'agrandissement de l'aéroport de Diên Biên Phu, présentant la conduite à tenir en cas de découverte de corps. Depuis lors, les autorités françaises n'ont pas été informées de la découverte de corps de combattants français.

Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a déclaré : **« Pendant les neuf années qu'a duré la Guerre d'Indochine, 80 000 de nos soldats, marins, aviateurs ont trouvé la mort au combat. Hier comme aujourd'hui, sur notre sol ou ailleurs, c'est l'honneur de la France de veiller à toujours à assurer une sépulture perpétuelle à celles et ceux qui sont morts pour elle. »**